

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-troisième session
Rome, 1^{er}- 2 décembre 2004

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

POUR LE

**PROGRAMME DÉCENTRALISÉ DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ RURALE
DANS LES PROVINCES DE HA GIANG ET QUANG BINH**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME – HA GIANG	iv
CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME – QUANG BINH	v
RÉSUMÉ DU FINANCEMENT	vi
NOTE DE PRÉSENTATION	vii
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Viet Nam	2
DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME	4
A. Zone du programme et groupe cible	4
B. Objectifs et portée	4
C. Composantes	5
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	14
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	14
QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION	14
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ	 15

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN VIETNAM (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU VIET NAM)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. ORGANIGRAMME	6

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Dong (VND)
1,00 USD	=	15 570 VND
1,00 VND	=	0,00006423USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

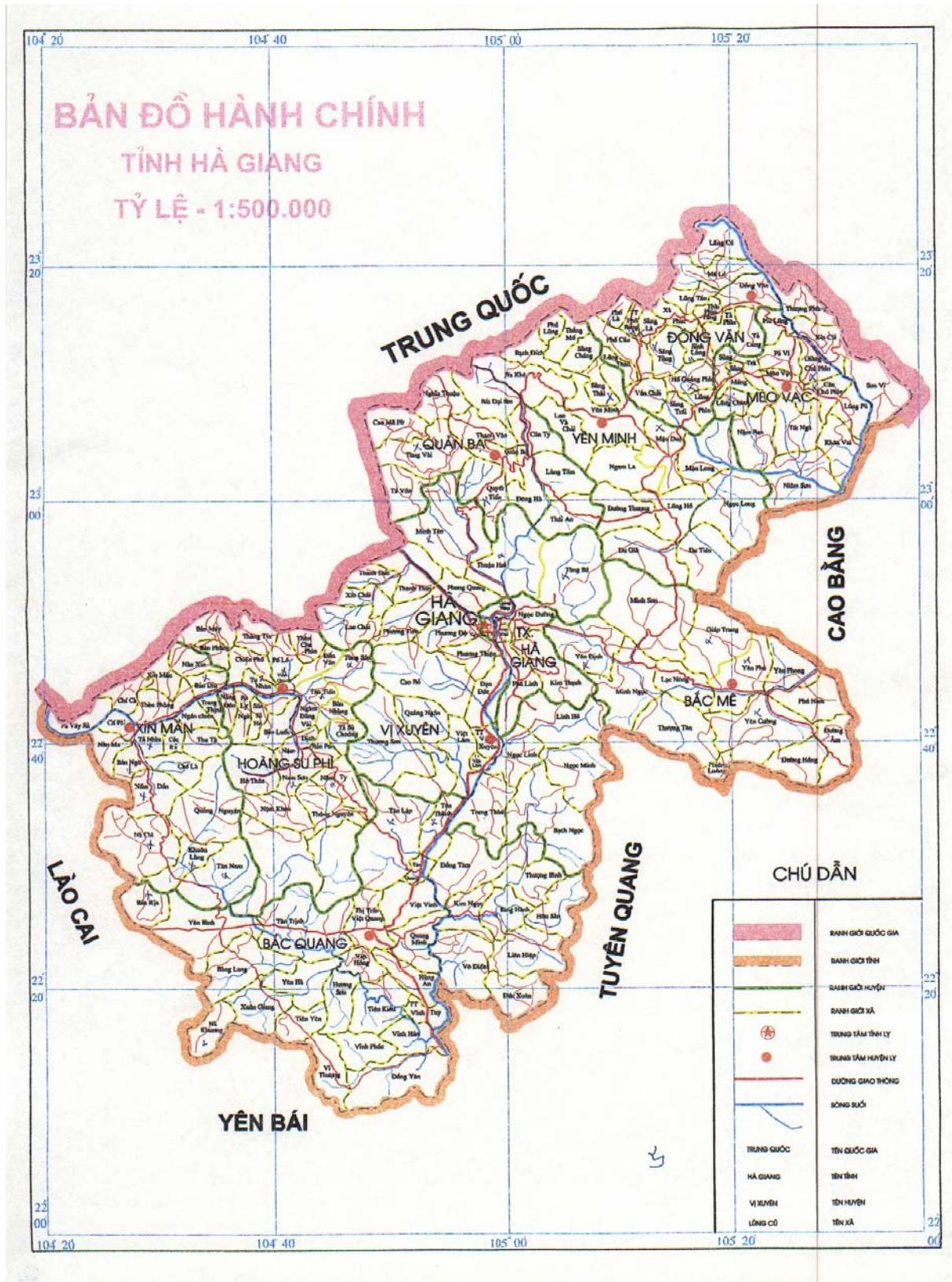
BDIV	Budget de développement des infrastructures villageoises
BLD	Budget local de développement
CAG	Conseil d'autogestion
CPP	Comité populaire provincial
GEC	Groupements d'épargne et de crédit
GGV	Groupe de gestion du village
UCGP	Unité communale de gestion du programme
UGPD	Unité de gestion du programme de district
UPGP	Unité provinciale de gestion du programme

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

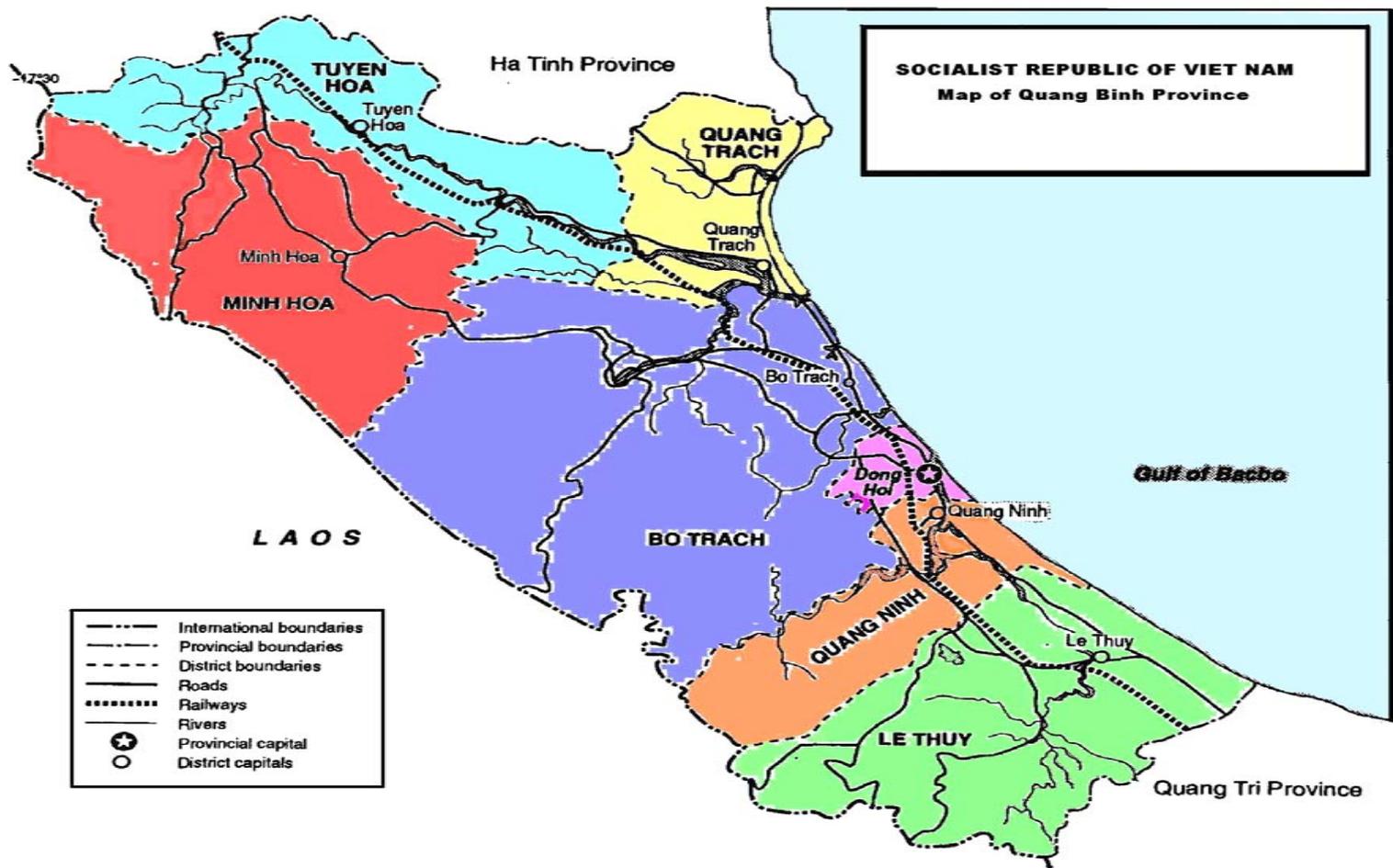
CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME – HA GIANG



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME – QUANG BINH



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

**PROGRAMME DÉCENTRALISÉ DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ RURALE
DANS LES PROVINCES DE HA GIANG ET QUANG BINH**

RÉSUMÉ DU FINANCEMENT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
GOUVERNEMENT BÉNÉFICIAIRE:	République socialiste du Viet Nam
ORGANISMES D'EXÉCUTION:	Ministère du plan et de l'investissement Comité populaire de la province de Ha Giang Comité populaire de la province de Quang Binh
COÛT TOTAL DU PROGRAMME:	38,78 millions de USD
MONTANT DU FINANCEMENT DU FIDA:	Prêt: 16,10 millions de DTS (équivalent approximativement à 24,12 millions de USD) Don: 430 000 DTS (équivalent approximativement à 631 000 USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT:	6,05 millions de USD 5,26 millions de USD (produit de la conversion de la dette consentie par le Gouvernement norvégien)
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	2,72 millions de USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

La pauvreté et le groupe cible. Aussi bien dans la province de Ha Giang que dans celle de Quang Binh, les principales causes de la pauvreté sont notamment: i) l'insuffisance des ressources productives due à la petite taille des exploitations et à la mauvaise qualité des sols; ii) la faible capacité d'épargne et l'accès limité aux formes conventionnelles de crédit; iii) l'insuffisance des compétences et des connaissances utiles à la production, qui se traduit par une faible rentabilisation des ressources existantes; iv) des ressources forestières maigres et difficiles d'accès dans les hautes terres; v) des possibilités de travail salarié et d'emploi limitées; vi) des activités de création de revenus extra-agricoles peu développées présentant des perspectives limitées, en particulier dans les hautes terres; vii) un accès au marché réduit; viii) des infrastructures villageoises peu développées; ix) les risques excessifs liés à différents événements – maladies, naissances non désirées, mauvaises récoltes, perte de bétail et catastrophes naturelles; et enfin, x) dans certains secteurs de la zone du programme, la dégradation de l'environnement. Dans les hautes terres s'ajoutent les problèmes d'isolement matériel, qui limite les interactions avec le monde extérieur, et d'isolement social, aggravés pour les groupes ethniques par les différences linguistiques et culturelles. Les populations pauvres sont peu informées de leurs droits et n'ont qu'un accès limité aux procédures juridiques. Les facteurs ci-dessus se conjuguent pour rendre les ménages pauvres particulièrement vulnérables aux épreuves saisonnières, aux chocs qui frappent la famille et aux crises qui touchent la communauté tout entière.

Le groupe cible se compose des femmes et des ménages les plus démunis de 93 des communes les plus pauvres recensées dans neuf districts ruraux des provinces de Ha Giang et Quang Binh. Ces 93 communes comptent 841 villages et quelque 69 000 ménages, dont 29% environ sont officiellement considérés comme pauvres. Le principal groupe cible sera constitué des ménages officiellement reconnus comme souffrant de la faim et de la pauvreté vivant dans 45 communes de la zone du programme. La plupart d'entre eux appartiennent aux minorités ethniques. Les femmes constituent une catégorie importante du groupe cible, en raison de leur sous-représentation au sein des instances de décision, et de leur situation relativement défavorisée sur le plan de la charge de travail et de l'accès aux ressources.

Activités du programme en faveur du groupe cible. Le programme comporte un certain nombre de mécanismes spécifiques destinés à faire en sorte que les activités ciblent et les femmes, les ménages les plus pauvres, et qu'ils soient en mesure d'y participer. Il s'agit notamment: i) de sélectionner les communes dans lesquelles le taux de pauvreté est le plus élevé; ii) de répartir les ressources du programme entre les villages selon des critères propres à favoriser les plus pauvres d'entre eux; iii) de donner aux ménages pauvres un accès préférentiel au crédit, à la formation et aux intrants; iv) de donner aux ménages pauvres un accès préférentiel aux emplois salariés, en particulier dans le cadre des programmes d'infrastructure; v) d'adapter les activités et les actions d'appui relevant du programme afin qu'elles intéressent plus spécifiquement les ménages pauvres; vi) de réserver une part des crédits des budgets locaux de développement aux activités répondant aux besoins exprimés par les femmes; et vii) de faire en sorte que les femmes soient équitablement représentées lors des opérations d'évaluations des besoins et de prise de décision. En outre, on portera une attention particulière au renforcement des capacités et à la diffusion des informations, afin de faire en sorte que les pauvres participent au programme. Les avantages spécifiques seront notamment: i) l'amélioration de la sécurité alimentaire et du niveau de vie des ménages les plus pauvres; ii) la mise en place d'institutions locales solides mieux à même de gérer les ressources des communautés et mieux armées pour participer au processus de développement; iii) la décentralisation institutionnelle du développement; iv) l'amélioration de la situation socioéconomique des femmes; v) l'amélioration des infrastructures villageoises; et vi) l'amélioration de la gestion des ressources naturelles. L'intégration de ces activités et des avantages qui en découlent dans une approche programmatique constitue un modèle pragmatique et reproductible de développement hyperdécentralisé impulsé par les

communautés, permettant de contribuer à l'application des dispositions législatives adoptées par le gouvernement en matière de démocratisation locale¹.

Participation des bénéficiaires. On estime que les communautés du groupe cible contrôleront directement une part du budget du programme largement supérieure à 50%. Cette souplesse repose sur la mise en place de budgets locaux de développement extrêmement flexibles placés sous le contrôle direct des communautés du groupe cible et du fonds de réserve pour le développement, dont l'affectation sera déterminée lors de l'examen à mi-parcours. On mettra en pratique des méthodes extrêmement décentralisées et participatives qui mettent l'accent sur les principes fondamentaux de transparence et de responsabilité, et permettent aux représentants des groupes cibles de participer au suivi du programme et de faire part de leurs observations.

¹ Décret n° 29, réglementation relative à l'exercice de la démocratie dans les communes.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION
D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À
LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM
POUR LE
PROGRAMME DÉCENTRALISÉ DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ RURALE
DANS LES PROVINCES DE HA GIANG ET QUANG BINH

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'assistance financière à la République socialiste du Viet Nam comprenant un prêt d'un montant de 16,10 millions de DTS (équivalant approximativement à 24,12 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables et un don d'un montant de 430 000 DTS (équivalant approximativement à 631 000 USD), en vue de contribuer au financement du Programme décentralisé de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Ha Giang et Quang Binh. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en qualité d'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL
ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. La République socialiste du Viet Nam s'étend sur 1 650 km le long de la côte orientale de la péninsule indochinoise. Sa superficie totale de 331 689 km² comprend deux grands deltas, celui du fleuve Rouge au nord et celui du Mekong au sud, où près de 75% de la population rurale est concentrée. En 2002, la population était estimée à 80,5 millions d'habitants; le taux annuel de croissance démographique a diminué de moitié, tombant de 3,1% dans les années 60-70 à 1,2% aujourd'hui, et ce ralentissement se poursuit. La majeure partie du territoire est constituée de montagnes, et seulement 21% de la surface est cultivée. Entre 1992 et 1997, le taux de croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) a été constamment supérieur à 8% par an; ces deux dernières années, il s'est établi à 7,1% en moyenne, et, selon les prévisions, il devrait se maintenir aux alentours de 7 à 8% pendant les dix années à venir. La société vietnamienne est avant tout agraire, puisque 65% des actifs travaillent dans l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche. L'agriculture représente 22% du PIB², et sa contribution aux exportations est de 25%. En dépit du recul constant de la part de l'agriculture dans le PIB, qui était supérieure à 40% en 1991, sa croissance reste robuste, puisqu'elle a été supérieure à 4% en moyenne au cours des dix dernières années. La progression de la production s'essouffle, et la surface moyenne de terre cultivable par habitant est de 0,13 hectare, l'une des plus basses au monde.

2. Il ressort des enquêtes sur les niveaux de vie et de l'enquête globale sur les ménages réalisées au Viet Nam qu'au total, la pauvreté est tombée de plus de 70% en 1990 à 29% en 2002. Le Viet Nam a réussi à réduire de moitié la pauvreté 11 ans avant l'horizon 2015 fixé par les objectifs du Millénaire

¹ Pour de plus amples informations, se reporter à l'appendice I.

² L'industrie et le bâtiment représentent 40% du PIB et les services le solde de 38%.

pour le développement. En dépit de ce résultat, le pays reste pauvre, et avec un PIB par habitant de 468 USD il occupe la 109^e place sur 175 pays selon l'indice de développement humain calculé en 2003 par le Programme des Nations Unies pour le développement. Les progrès accomplis sur la voie de la réduction de la pauvreté restent fragiles, et la légère modification intervenue dans la définition de la pauvreté a eu un effet important sur le taux de pauvreté. La majorité de ceux qui sont à la limite de la pauvreté sont vulnérables en cas de choc causé par des événements tels que la maladie d'un membre de la famille ou des conditions climatiques défavorables. Il existe des variations régionales considérables dans la répartition de la pauvreté, et l'écart se creuse entre les villes et les campagnes; plus de 90% de l'ensemble des ménages pauvres vivent en zone rurale. La pauvreté est particulièrement élevée au sein des minorités ethniques, qui représentent 29% des pauvres, alors qu'elles ne constituent que 14% de la population totale du pays.

B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA

3. Depuis 1993, le FIDA a accordé cinq prêts³ à des conditions particulièrement favorables au Gouvernement vietnamien, pour un montant total d'environ 80,7 millions de USD; le nombre total de bénéficiaires directs de ces interventions est évalué à 1,4 million de personnes. Dès le premier projet réalisé au Viet Nam avec le concours du FIDA, qui exploitait les méthodes participatives élaborées dans le cadre d'une initiative de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, on a innové en privilégiant des approches axées essentiellement sur les processus qui permettent de transférer progressivement les compétences aux collectivités locales. La réussite de la mise en œuvre de méthodes participatives et de la gestion décentralisée des projets a reposé sur la large place accordée au renforcement des capacités des institutions et des structures d'administration locales. Tous ces projets ont encouragé la participation des femmes aux processus publics de prise de décisions et les crédits affectés au développement des communautés ont servi à répondre aux besoins identifiés par les femmes. Certes d'autres donateurs ont réutilisé les éléments probants de ces projets dans le pays, mais leur intégration aux orientations et aux programmes nationaux a été limitée, et il convient de mettre en place des mécanismes spécifiques afin de faciliter cette intégration. Les enseignements tirés sont exploités pour évoluer vers une stratégie plus programmatique, afin de pérenniser l'impact de dix années d'activité.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Viet Nam

4. **La politique d'éradication de la pauvreté menée par le Viet Nam.** Depuis l'unification du Viet Nam l'atténuation de la pauvreté constitue un objectif central du gouvernement et l'un des principaux objectifs des réformes *doi moi* lancées en 1986. Le gouvernement a réaffirmé sa détermination dans deux documents intitulés Stratégie de développement socioéconomique (2001-2010) et le Plan quinquennal de développement socioéconomique (2001-2005). En outre, la Stratégie globale de croissance et de réduction de la pauvreté⁴, approuvée en mai 2002, traduit les stratégies de développement en mesures concrètes. Le gouvernement est attaché à la décentralisation, comme le montre le décret 29 devenu décret 79 en 2003 après révision, intitulé "réglementation de l'exercice de la démocratie dans les communes". Enfin, le gouvernement met actuellement en œuvre un certain nombre de programmes qui apportent un appui aux populations vulnérables dans le domaine des infrastructures (programme 135) et dans celui de l'aide sociale et de l'amélioration des moyens d'existence (programme 133) en faveur des communes du littoral et des minorités ethniques.

5. **Les activités d'éradication de la pauvreté menées par d'autres grands donateurs.** La détermination à réduire la pauvreté et à réformer l'économie dont a fait preuve le Gouvernement

³ Projet de gestion participative des ressources – province de Tuyen Quang; projet de conservation et de valorisation des ressources agricoles dans la province de Quang Binh; projet de développement en faveur des minorités ethniques dans la province de Ha Giang; et enfin projet de diversification des revenus ruraux dans la province de Tuyen Quang.

⁴ Ce document tient lieu de document de stratégie pour la réduction de la pauvreté au Viet Nam.

vietnamien lui a permis d'attirer l'aide étrangère en faveur du développement. Dans la zone du programme, les projets financés par d'autres donateurs ont permis de tirer des enseignements et de mettre en évidence des complémentarités concernant la mise en œuvre. Dans la province de Ha Giang, il s'agit notamment: i) du programme d'atténuation de la pauvreté dans la province de Ha Giang 2003-2008, financé par l'Agence suédoise de coopération au développement (Chia Se: Ha Giang); ii) du programme portant sur la gestion des récoltes financé par l'Agence danoise de développement international (DANIDA) en faveur du Nord du Viet Nam; iii) le projet de développement des communautés dans le district de Quang Ba financé par Caritas; et iv) des programmes financés par ActionAid. Dans la province de Quang Binh, on peut citer: le projet de gestion durable des ressources naturelles dans le centre du Viet Nam financé par l'Office allemand de la coopération technique (GTZ); ii) le programme d'amélioration des moyens d'existence dans les régions centrales, financé par la Banque asiatique de développement; iii) le projet que l'Institut allemand de crédit pour la reconstruction (KfW) se propose de financer dans la zone tampon entourant le parc national de Phongnha Ke Bang; iv) le programme de microcrédit financé par l'Organisation des Pays Bas pour le développement; et enfin v) le programme de microcrédit financé par une ONG néerlandaise, l'Organisation interéglises de coopération au développement (ICCO). Les expériences de développement participatif se multiplient, et les partenariats pourraient s'avérer utiles afin d'encourager l'adoption de ce type d'approches à l'échelon des provinces.

6. **La stratégie du FIDA au Viet Nam.** Au Viet Nam, la stratégie du FIDA consiste à appuyer la réalisation des objectifs exposés dans le *Cadre stratégique du FIDA 2002-2006* et dans la stratégie que le Fonds a définie pour la région Asie et Pacifique, qui préconisent la mise en place d'un environnement favorable aux pauvres et l'affectation de crédits plus importants aux populations pauvres, particulièrement les femmes, qui vivent dans des zones marginales dotées d'un potentiel agricole limité, et disposent d'un accès restreint aux marchés. Afin de conforter les résultats du portefeuille d'interventions en cours, le FIDA élabore dans le cadre de ce programme national une approche programmatique qui met l'accent sur le rôle de catalyseur que la mise en place de partenariats permet de jouer. L'évaluation de la performance du secteur rural réalisée dans le cadre du système d'allocation fondé sur la performance sera l'occasion d'engager un dialogue systématique et transparent avec le gouvernement et les donateurs. L'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP) souligne la nécessité d'élaborer et d'expérimenter des méthodes de réduction de la pauvreté innovantes susceptibles d'être reproduites et transposées à plus large échelle par le gouvernement et les autres donateurs, et de jouer un rôle de catalyseur dans la mise en œuvre de la stratégie globale de croissance et de réduction de la pauvreté. Le programme national financé par le FIDA contribuera à la mise en œuvre de cette stratégie par les moyens suivants: i) appliquer concrètement la législation relative à la démocratisation locale adoptée par le gouvernement; ii) encourager une croissance économique durable allant de pair avec le progrès social et l'équité; iii) favoriser le développement humain et la réduction des inégalités; iv) développer la protection sociale et les filets de sécurité en faveur des populations pauvres; v) élaborer un ensemble d'indicateurs socioéconomiques qualitatifs et quantitatifs permettant de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie globale de croissance et de réduction de la pauvreté.

Raison d'être du programme

7. Le programme décentralisé de réduction de la pauvreté rurale a pour objectif global de donner une traduction opérationnelle aux orientations définies par le gouvernement en matière de renforcement des moyens d'action des communautés et de décentralisation, moyennant la production de modèles concrets reproductibles. Ce programme s'emploie à consolider les enseignements tirés des deux projets déjà financés par le FIDA dans les provinces de Quang Binh et Ha Giang. Il permettra de combler le hiatus qui existe entre les orientations définies à l'échelon national et la décentralisation menée à l'échelle des provinces, en se penchant sur les priorités et les difficultés locales spécifiques de chacune, les formules de développement et les modalités d'exécution réalisables, et les modes de

gouvernance et options institutionnelles au niveau national propres à stimuler la diffusion des approches décentralisées.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

8. Ce programme applique les mêmes orientations et poursuit les mêmes objectifs stratégiques dans deux provinces, tout en adoptant une conception qui répond de manière individualisée aux priorités de développement et à l'organisation institutionnelle de chacune d'elles. Dans la province de Ha Giang, il concernera cinq des dix districts ruraux: trois de la zone 1 et deux de la zone 2. Dans ces cinq districts, 45 communes, dans lesquelles le taux global de pauvreté est de 29,3%, seront concernées. La plupart des ménages pauvres vivent dans une situation d'insécurité alimentaire, et traversent fréquemment des périodes de disette de quatre à cinq mois. Ce phénomène est particulièrement fréquent chez les minorités ethniques H'Mong et Dzao, qui vivent principalement des cultures de montagne, et ont peu accès aux rizières. Le programme couvrira également quatre des six districts ruraux de la province de Quang Binh. Dans ces quatre districts, 48 communes, dont le taux global de pauvreté est de 29,5%, seront concernées. Ces communes se répartissent en deux catégories: les communes de montagne, dans lesquelles le taux de pauvreté est de 37% en moyenne, et les communes du littoral, des basses terres ou des plaines fluviales, où il est de 24% à 25%. La plupart des ménages pauvres vivent dans une situation d'insécurité alimentaire, et traversent fréquemment des périodes de disette de deux à trois mois. Dans les deux provinces, le principal groupe cible se compose des ménages officiellement classés comme pauvres vivant dans les communes retenues. Font également partie du groupe cible les minorités ethniques, ainsi que les femmes, en raison de leur situation défavorisée au sein du ménage et dans les instances de décision communautaire, de la charge de travail excessive qu'elles assument et de leur accès insuffisant aux ressources.

9. Le programme utilise une stratégie de ciblage méthodique afin de faire en sorte que les ressources atteignent bien le principal groupe cible. Cette stratégie repose notamment sur les principes suivants: i) sélectionner les communes dans lesquelles le taux de pauvreté est le plus élevé; ii) répartir les ressources du programme au sein d'une commune en appliquant des critères favorables aux villages les plus pauvres; iii) recouper les données émanant des communautés obtenues dans le cadre d'un classement participatif en fonction de la richesse avec les données dont disposent le Ministère du travail, des invalides et des affaires sociales; iv) donner aux ménages pauvres un accès privilégié au crédit, à la formation, à la fourniture d'intrants et aux emplois salariés; v) identifier et hiérarchiser les besoins des pauvres, des femmes et des groupes ethniques dans le cadre d'enquêtes participatives rurales sur la pauvreté et la situation des femmes; vi) privilégier les interventions portant sur des investissements à faible risque susceptibles d'intéresser les ménages les plus pauvres; vii) utiliser des méthodes d'exécution décentralisées et participatives mettant l'accent sur les principes de transparence et de responsabilité; viii) faire participer des représentants des groupes cibles aux dispositifs de suivi et de remontée d'informations; ix) réserver une partie du budget local de développement (BLD) aux activités répondant aux besoins exprimés par les femmes; x) assurer la représentation équitable des femmes dans les processus de décision; et enfin xi) réserver au moins 30% des formations aux femmes et aux populations pauvres. Le programme encouragera la participation des minorités ethniques et leur permettra de mieux en tirer parti, moyennant une stratégie d'information adaptée, une meilleure représentation, l'identification et la hiérarchisation des besoins, et la sensibilisation du personnel.

B. Objectifs et portée

10. L'objectif global du programme consiste à améliorer la situation socioéconomique des ménages les plus pauvres des provinces de Ha Giang et Quang Binh, en faisant une large place à des méthodes très décentralisées de développement à l'initiative des communautés, afin de donner une traduction

opérationnelle à la législation relative à la démocratisation locale adoptée par le gouvernement. Pour y parvenir, il est prévu: i) de renforcer les capacités de la population locale afin qu'elle soit à même de prendre une part active à la gestion des institutions des communes et des villages; ii) d'accroître la productivité et les revenus des ménages pauvres, des minorités ethniques et des femmes, et d'améliorer leur sécurité alimentaire; iii) de conforter le processus de décentralisation en cours, en mettant l'accent sur les infrastructures villageoises; iv) de mettre en place des structures de gestion du programme et des services décentralisés répondant aux priorités du groupe cible; et v) de développer les capacités locales afin de combler le hiatus qui existe entre les orientations définies à l'échelon national et la mise en œuvre des initiatives de décentralisation à l'échelon des provinces.

C. Composantes

11. **Renforcer les capacités pour décentraliser le développement (5,55 millions de USD soit 15% du coût de base).** L'unité communale de gestion du programme (UCGP) est responsable des activités de coordination, d'exécution, de suivi, de supervision et de compte rendu à l'échelon de la commune et des villages. Les institutions villageoises, qui portent le nom de groupe de gestion du village (GGV) dans la province de Ha Giang et de conseil d'autogestion (CAG) dans la province de Quang Binh, sont chargées d'identifier les besoins prioritaires en matière de développement, de représenter les intérêts du village à l'échelon de la commune, et de réaliser les activités relevant du programme; la mise en œuvre de ces activités s'étalera sur trois ans dans chaque commune; la première année étant principalement consacrée au renforcement des capacités. Celui-ci sera fonction des besoins identifiés à l'échelon de la commune et des villages, et pourra notamment porter sur la formation aux compétences de gestion, à l'administration financière et à la planification participative et au fonctionnement ainsi qu'à l'entretien des infrastructures. Ces éléments seront financés sur le BLD selon la répartition suivante: i) 30% seront affectés aux activités menées à l'échelon de la commune; ii) 30% aux activités spécifiquement destinées aux femmes et aux enfants; et iii) les 40% restants aux activités de renforcement des capacités à l'échelon des villages. Afin d'assurer une participation équitable, des informations relatives aux réglementations applicables, aux processus et activités mis en place dans le cadre du programme et aux droits et devoirs des bénéficiaires, seront distribuées dans l'ensemble des communes et des villages relevant du programme; ces documents seront si nécessaire rédigés dans les dialectes des minorités ethniques.

12. Le volet concernant le **renforcement des capacités d'élaboration de politiques et de programmes locaux** favorisera l'appropriation de la stratégie de développement décentralisé à l'échelon local. Le FIDA accordera un financement sous forme de don destiné à renforcer l'action du présent programme en vue d'encourager les provinces à prendre l'initiative d'un dialogue global sur les politiques publiques. Les objectifs poursuivis sont les suivants: i) rapprocher les décideurs clés opérant au niveau de la province et du district des communes et villages; ii) renforcer les capacités des institutions locales afin que celles-ci ne se cantonnent plus à appuyer l'exécution, et prennent une part active à la prise de décisions; iii) mettre en place des instances de communication et de diffusion des idées et des expériences comme par exemple les groupes de discussion ou les forums; iv) créer des occasions de diffuser les thèmes et les priorités élaborés à l'échelon local en matière d'orientations et de programmes; et v) mettre en place une concertation entre les provinces et l'échelon national concernant les politiques publiques. Le bureau de liaison sur le terrain mis en place avec le concours du FIDA, dont le rôle consiste à amorcer la concertation sur les politiques publiques et à transposer l'expérience du programme à plus large échelle, constituera le point d'ancrage des activités à l'échelon national.

13. **Soutenir la production (10,24 millions de USD, soit 28% du coût de base).** Le programme adoptera une démarche intégrée de mise en œuvre associant les éléments suivants: i) mettre en place les services financiers ruraux afin d'atténuer le risque de décapitalisation des actifs des ménages; ii) développer les activités de subsistance élémentaires dans le domaine de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'élevage, et de l'aquaculture; iii) développer l'accès aux infrastructures

commerciales et aux informations sur les marchés essentielles, afin de permettre aux paysans de se lancer dans des cultures plus rentables; et iv) aider les ménages à diversifier leurs revenus en étudiant les possibilités de création de microentreprises et en améliorant les compétences des jeunes. En ce qui concerne les interventions dédiées aux ménages participant au programme, à l'issue d'une première phase durant laquelle ceux-ci seront incités à formuler leur demande, la mise en œuvre se déroulera en 3 étapes successives: i) sélection et planification des activités à l'échelon de la commune et du village; ii) démonstration des possibilités; iii) transposition à plus grande échelle reposant sur l'expérience et les possibilités de commercialisation.

14. Les services financiers ruraux atteindront le groupe cible par les moyens suivants: i) les groupements d'épargne et de crédit (GEC); il s'agit de structures autogérées constituées par les ménages pauvres afin de permettre à leurs membres d'épargner et d'emprunter pour financer le démarrage ou le développement d'activités créatrices de revenus; ii) le renforcement des capacités des membres de ces groupes, de la Banque vietnamienne de financement de la politique sociale (BVFPS) et d'autres organismes chargés de dispenser des services financiers et d'autres prestations aux membres des GEC et de constituer, former, suivre et contrôler ces groupements; et iii) le renforcement institutionnel et la concertation sur les politiques publiques, tant à l'échelon provincial qu'à l'échelon national, afin de permettre à la BVFPS de faire adopter les bonnes pratiques en matière de financement rural, telles quelles sont définies dans le document "politique du FIDA en matière de finance rurale". En outre, le programme appuiera les dispositifs de crédit en nature en faveur des villages reculés dans lesquels les difficultés logistiques porteraient le coût de transaction à un niveau insupportable.

15. En ce qui concerne les activités de subsistance, le programme appuiera le développement des systèmes d'exploitation agricole grâce à l'amélioration des variétés de semences locales de maïs, de riz et de soja à haut rendement, notamment par la création de banques de semences communales. La plantation de vergers sur les terres dégradées et autour des exploitations, sera encouragée dans le cadre de trois actions: création de vergers de clones ou de "plants-mères", production expérimentale de plants d'arbres fruitiers sur des exploitations, et création de pépinières communales. Le programme appuiera les potagers de démonstration, les pépinières de légumes, et la fourniture de semences aux ménages du groupe cible. Il encouragera l'agroforesterie, le boisement et la gestion des forêts par les communautés en faisant appel aux espèces forestières et agroforestières les mieux adaptées. Dans la province de Quang Binh, le programme appuiera l'attribution de parcelles agricoles, de terres sablonneuses du littoral et de terres boisées inutilisées ou dégradées à certains ménages pauvres, les "livres rouges" délivrés étant au nom de l'homme et de la femme.

16. Le volet du programme concernant le développement de l'élevage appuiera l'amélioration des races grâce à la distribution de bovins, de buffles et de caprins d'excellente qualité aux ménages sélectionnés. Des systèmes de rotation des animaux et des services de saillie rémunérée seront mis en place. Certains ménages des communes sélectionnées seront également encouragés à se spécialiser dans la reproduction porcine, afin d'augmenter l'offre de porcelets de grande qualité. L'élevage de volailles et de canards sera appuyé par la fourniture de poussins et de techniques d'incubation peu coûteuses permettant d'améliorer le taux de survie des poussins. La fréquence des épizooties, spécialement dans les zones reculées, fera l'objet d'une attention particulière, et des agents vétérinaires chargés de mettre en place des services vétérinaires seront affectés dans chacune des communes intéressées par le programme. Les activités de développement de l'élevage s'accompagneront de démonstrations de mise en valeur des ressources fourragères et de fabrication d'aliments du bétail réalisée par les services d'appui. Dans le domaine de l'aquaculture, les centres provinciaux de production d'œufs de poisson seront modernisés afin d'accroître et d'améliorer la production de frai et d'alevins, et des démonstrations de pisciculture en étang, de rizipisciculture et d'élevage en nasses seront proposées. Dans la province de Quang Binh, on encouragera la gestion communautaire de la pêche le long des fleuves et dans les zones côtières.

17. Le volet concernant le développement des marchés se préoccupera des difficultés des ménages participant au programme dans le cadre de trois activités: réalisation d'une étude de marché approfondie de la zone du programme, construction de marchés dans les villes voisines, et diffusion d'informations sur la commercialisation des cultures qui présentent un bon potentiel dans cette région. Des bulletins peu coûteux proposeront des informations concernant les débouchés des cultures commerciales, leurs cours, et les méthodes de culture. La construction de marchés est envisageable à l'échelon des communes, dans le cadre de la **composante portant sur le développement des petites infrastructures**.

18. Le volet concernant le développement de la microentreprise dans la province de Ha Giang encouragera la formule des "pépinières d'entreprises"; il s'agit de créer des entreprises, de faire essaimer les initiatives réussies des membres de la pépinière. Dans la province de Quang Binh, le Ministère de l'industrie a lancé des activités pilotes de vannerie de bambou et de rotin, de sculpture, et de fabrication de vermicelles de riz et de sauce de poisson, qui ont bien démarré grâce aux opportunités des marchés. Dans la province de Quang Binh, le programme privilégiera l'appui aux petites entreprises para-agricoles permettant aux ménages de valoriser la production agricole. Dans le cadre d'un volet consacré à la formation professionnelle, les jeunes issus de familles pauvres de zones de montagne reculées, qui n'ont pas accès à l'enseignement professionnel, pourront bénéficier de bourses.

19. **Développer les petites infrastructures (14,70 millions de USD, soit 40% du coût de base).** Afin de mettre en place un environnement réglementaire porteur, il faudra que les Comités populaires provinciaux (CPP) des deux provinces adoptent des réglementations et des directives appropriées concernant la gestion financière, la répartition des rôles institutionnels, la préévaluation, l'approbation, la conception et l'exécution, l'approbation finale et la liquidation des opérations, ainsi que la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien. Les UCGP seront propriétaires des aménagements réalisés dans les 93 communes relevant du programme, et seront responsables du budget de développement des infrastructures villageoises (BDIV). Dans le cas des communes des basses terres et du littoral de la province de Quang Binh, les aménagements réalisés seront initialement propriété de l'UGPC, mais passeront progressivement sous le contrôle des CAG des villages. On aidera les GGV et les CAG à identifier les travaux prioritaires d'infrastructure dans le cadre d'approches participatives distinguant les priorités exprimées par les femmes et celles exprimées par les hommes. Dès l'approbation des programmes de travaux concernant les infrastructures villageoises, des groupes d'usagers ou des comités de gestion des aménagements seront mis en place. Dans chaque commune, 60% des villages les plus pauvres pourront bénéficier des aménagements financés sur les crédits des BDIV. L'examen à mi-parcours permettra de repérer les communes qui obtiennent les meilleurs résultats, qui pourront éventuellement bénéficier d'un financement complémentaire du Fonds de réserve pour le développement pour la quatrième, la cinquième et la sixième année du programme.

20. **Gestion du programme (5,14 millions de USD, soit 14% du coût de base).** Dans chacune des deux provinces, on mettra en place une unité provinciale de gestion du programme (UPGP), ainsi que des unités de gestion du programme de district (UGPD), et des unités communales de gestion du programme (UCGP). Les opérations relevant du programme seront dans une large mesure décentralisées au niveau des UGPD et des UCGP, tandis que les UPGP seront chargées de la planification, de la coordination et du suivi. Le programme prendra à sa charge les coûts suivants: véhicules et équipements, salaires, indemnités, exploitation et entretien des véhicules, indemnités de déplacement, dépenses d'administration et de bureau, formation du personnel, activités de coordination du programme, activités d'analyse du programme afin d'identifier les enseignements tirés et de les faire connaître au gouvernement et aux autres donateurs, et mise en place d'un système de suivi et évaluation (S&E) conforme au système de gestion des résultats et de l'impact en vigueur au FIDA ainsi qu'aux directives du FIDA en matière de suivi et évaluation.

D. Coûts et financement

21. Le coût total du programme sur 6 ans, y compris les provisions pour aléas, les droits et les taxes, est estimé à 38,78 millions de USD, dont 7% en devises. Les coûts d'investissement, calculés sur la base des prix d'août 2004 représentent 78% de ce total, et les frais de fonctionnement 22%. Les provisions pour aléas d'exécution, qui s'élèvent à 10% pour les travaux de génie civil et à 5% pour la formation et les dépenses d'exploitation et d'entretien, ont été incluses. Les provisions pour aléas financiers concernant les coûts en monnaie locale sont calculées sur la base du taux d'inflation prévu, estimé à 5% sur la durée du programme, soit 6 ans. S'agissant des coûts en devise, les aléas financiers ont été calculés à partir des prévisions d'évolution de l'indice des valeurs unitaires des produits manufacturés des pays du groupe des cinq (G-5 MUV). Pour la conversion en USD des coûts libellés en monnaie locale (VND), la méthode de la parité constante du pouvoir d'achat a été appliquée⁵. Le tableau 1 présente une synthèse des coûts.

22. La souplesse est une caractéristique importante du programme, dont la gestion peut s'adapter à la demande exprimée par les communautés du groupe cible. Le coût du BDL en faveur du renforcement des capacités et du BDIV se monte à 12,37 millions de USD, soit 33% du coût de base. En outre, 1,17 million de USD, soit 3% du coût de base, ont été placés sur un Fonds de réserve pour le développement, et seront redistribués aux différentes composantes du programme à l'issue de l'examen à mi-parcours. Au titre de la **composante d'appui à la production**, une provision de 700 000 USD a été prévue afin de financer les dons de contrepartie en faveur des GEC; ces dons serviront à financer des activités directement identifiées par les bénéficiaires.

23. Les bailleurs de fonds envisagés pour le programme sont: le FIDA (62,2%) le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam (15,6%, auxquels s'ajoutent 13,6% correspondant au produit de la conversion de la dette consentie par le Gouvernement norvégien, et les bénéficiaires (7,0%). L'État prendra en charge l'intégralité du coût des achats fonciers, des salaires et des indemnités, 40% des frais de fonctionnement (à l'exception des coûts d'entretien des petites infrastructures villageoises), et l'ensemble de droits et taxes afférents aux dépenses du programme. Les bénéficiaires apporteront par leur travail une contribution en nature aux investissements concernant les petites infrastructures villageoises, y compris l'ensemble de coûts de maintenance liés à ces investissements. En outre, le FIDA apportera une contribution de 631 000 USD sous forme de don en faveur du **volet de renforcement des capacités d'élaboration des politiques et des programmes** qui complétera la **composante visant à renforcer les capacités pour décentraliser le développement**. Le gouvernement a mis à la disposition du programme un montant complémentaire de 5,27 millions de USD correspondant au produit de la conversion de dette accordée par le Gouvernement norvégien pour des activités données. Le tableau 2 présente le résumé du plan de financement.

24. Un financement rétroactif sera envisagé pour les activités suivantes: i) démarrage de l'assistance technique destinée à encadrer l'élaboration du cadre réglementaire nécessaire à la mise en œuvre de la décentralisation à l'échelon des provinces; ii) formation initiale du personnel des UPGP et des UGPD; iii) achat du matériel de base pour les UPGP et les UGPD; iv) recrutement et formation des animateurs de communautés pour les communes concernées par le programme dès la première année; et v) évaluation des besoins des villages concernés par le programme dès la première année, le budget de cette activité étant plafonné à 600 millions de VND (soit l'équivalent de 385 000 USD).

⁵ Cette méthode repose sur l'hypothèse que le VND perdra progressivement de la valeur entre le début et la fin du projet; cette dévaluation est fonction de l'écart entre les taux d'inflation prévus à l'échelon international et au Vietnam.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROGRAMME^a
(en millions de USD)

Composantes	En monnaie locale	En devises	Total	% en devises	% du total des coûts de base
A. Renforcement des capacités pour décentraliser le développement	4,737	0,213	4,949	4,0	13,0
1. Renforcement des capacités d'élaboration de politiques et de programmes locaux	0,582	0,018	0,600	3,0	2,0
Sous-total	5,319	0,230	5,549	4,0	15,0
B. Appui à la production	9,248	0,991	10,239	10,0	28,0
C. Développement des petites infrastructures	14,355	0,348	14,702	2,0	40,0
D. Gestion du programme	4,141	0,995	5,136	19,0	14,0
E. Fond de réserve pour le développement	1,173	0,030	1,203	3,0	3,0
Total des coûts de base	34,235	2,594	36,830	7,0	100,0
Provisions pour aléas d'exécution	0,434	0,034	0,468	7,0	1,0
Provisions pour aléas financiers	1,418	0,068	1,486	5,0	4,0
Total des coûts du programme	36,088	2,696	38,784	7,0	105,0

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en millions de USD)

Composantes	FIDA		Don du FIDA		Gouvernement		Produits de la conversion de dettes (Gouvernement norvégien)		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (Hors Taxes)	Droits et Taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Renforcement des capacités pour décentraliser le développement	2,028	34,4			1,276	21,6	1,968	33,3	-	-	5,903	15,2	0,244	5,593	0,066
1. Renforcement des capacités d'élaboration de politiques et de programmes locaux			0,631	1,6											
Sous-total	2,028	34,4	0,631	1,6	1,276	21,6	1,968	33,3	-	-	5,903	15,2	0,244	5,593	0,066
B. Appui à la production	7,898	72,9			1,232	11,4	1,704	15,7	-	-	10,834	27,9	1,035	9,574	0,224
C. Développement des petites infrastructures	11,865	77,1			0,330	2,1	0,501	3,3	2,697	17,5	15,393	39,7	0,363	15,009	0,021
D. Gestion du programme	1,055	19,6			3,213	59,7	1,091	20,3	0,020	0,4	5,379	13,9	1,023	4,172	0,184
E. Fonds de réserve pour le développement	1,275	100,0			-	-	-	-			1,275	3,3	0,032	1,243	-
Total des décaissements	24,121	62,2	0,631	1,6	6,051	15,6	5,265	13,6	2,717	7,0	38,784	100,0	2,696	35,591	0,496

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

25. Les marchés de biens et services seront passés conformément aux directives du FIDA en la matière. Les trois principales méthodes applicables sont: i) les appels d'offres locaux pour l'achat de véhicules, d'équipement, de matériaux et de services de conseil dont le coût estimatif est compris entre l'équivalent de 10 000 USD et l'équivalent de 100 000 USD ainsi que les travaux de génie civil d'un coût estimatif supérieur à l'équivalent de 20 000 USD; ii) la consultation de fournisseurs locaux auprès de trois fournisseurs au moins pour l'achat de véhicules, d'équipement, de matériaux et de services de conseil d'un coût estimatif inférieur ou égal à l'équivalent de 10 000 USD, ainsi que les travaux de génie civil d'un coût estimatif inférieur ou égal à l'équivalent de 20 000 USD; et iii) les marchés de grés à grés pour la formation ou les études spécialisées, l'assistance technique locale et les frais de fonctionnement des bureaux. Les marchés d'une valeur estimative supérieure ou égale à 100 000 USD qui concernent particulièrement la première année du programme, seront passés par voie d'appel à la concurrence internationale.

26. Puisque le programme, qui fera l'objet d'un seul accord de financement, sera exécuté dans deux provinces différentes, un compte spécial distinct pour chacun des sous-programmes sera ouvert pour recevoir le produit du prêt. À la demande de chacune des deux UPGP, un dépôt initial, d'un montant correspondant aux décaissements prévus dans les six premiers mois de l'exécution sera versé sur ces comptes. Ultérieurement le réapprovisionnement de chaque compte spécial sera effectué sur présentation de demandes de retrait émanant des UPGP. Un compte du programme libellé en VND sera ouvert dans chaque province, et géré par l'UPGP; ces deux comptes serviront à régler les prestataires, fournisseurs et agents d'exécution. Chaque trimestre, les crédits provenant du compte spécial seront virés sur le compte du programme, après avoir transité par le compte que détient le Ministère des finances à Hanoi sur lequel est centralisée l'aide publique au développement, ce virement s'effectuera par anticipation, en fonction du programme de travail et budget annuel approuvé. La contribution du gouvernement (y compris le produit de la conversion de la dette) sera également versée sur ce compte. Les crédits destinés à alimenter les BLD des communes seront versés directement par les UPGP sur les comptes des UCGP à la trésorerie du district, conformément aux programmes de travail approuvés. Chaque UPGP tiendra une comptabilité complète, conformément aux directives du FIDA et aux normes de comptabilité admises à l'échelon international. Dans chaque UPGP, le service de comptabilité sera chargé d'examiner à intervalle régulier les comptes des organismes chargés de l'exécution, afin de s'assurer qu'ils respectent les normes applicables. Un cabinet d'audit indépendant, sélectionné par l'UPGP par voie d'appel à la concurrence et ayant l'agrément du FIDA et de l'institution coopérante, vérifiera chaque année les comptes du programme. Un rapport d'audit certifié sera présenté au FIDA dans un délai de quatre mois après la clôture de chaque exercice budgétaire.

F. Organisation et gestion

27. Au niveau national, le Ministère des finances, par l'intermédiaire du département des finances extérieures, assurera la coordination entre le gouvernement, le FIDA et l'institution coopérante. La gestion et l'exécution du programme seront intégralement décentralisées aux niveaux de la province et des districts. Au niveau provincial, les comités populaires de Ha Giang et de Quang Binh feront office d'organisme d'exécution pour chacun des sous-programmes. Un comité provincial de pilotage du programme sera créé dans chaque province afin d'aider le comité populaire et l'UPGP à mettre en œuvre le sous-programme. Ce comité sera notamment chargé de l'élaboration des politiques, de la planification, de la coordination, du contrôle et du suivi des activités relevant du programme. Les UPGP assureront les fonctions de gestion et de coordination globale du programme, et ne participeront pas directement à sa mise en œuvre qui s'effectuera dans un cadre décentralisé. Dans la province de Quang Binh, des agents des services techniques seront affectés à la coordination, tandis que dans celle de Ha Giang, les prestataires seront sélectionnés par voie d'appel à la concurrence. Dans ce cas, un accord écrit sera conclu avec les prestataires privés ou publics, précisant les résultats

attendus, les intrants, le cahier des charges, les procédures, les modalités et conditions, les clauses de rupture et les clauses pénales, les responsabilités, les mesures visant à assurer l'application ou le respect des dispositions et les coûts. À l'échelon des districts, les UGPD faciliteront la mise en œuvre des activités relevant du programme, en apportant un appui technique aux UCGP à l'échelon des communes, et aux GGV et aux CAG à celui des villages.

28. **Suivi et évaluation (S&E).** Dans chaque UPGP, le service de S&E sera chargé de mettre en place un système de S&E sur la base du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) et des directives relatives au S&E adoptés par le FIDA. Ce service évaluera l'impact des interventions réalisées dans le cadre du programme sur les conditions de vie des ménages et des femmes pauvres qui constituent le groupe cible, dans le cadre des trois axes stratégiques retenus, à savoir: i) renforcer les capacités des pauvres et de leurs organisations; ii) assurer un accès plus équitable aux ressources productives et à la technologie et iii) élargir leur accès aux services financiers et aux marchés. Ce système servira à suivre les apports, les produits, les résultats et l'impact. Les principales sources d'information seront les programmes de travail et budget annuels, les programmes établis par les districts et les communes, et les rapports d'activités trimestriels et annuels concernant le déroulement et la situation financière du programme synthétisés par l'UPGP.

29. **Coordination et supervision.** Un ensemble intégré associant l'appui à l'élaboration des mesures et leur mise en œuvre, l'assistance technique et la présence sur le terrain facilitera la réalisation des activités proposées. Sur le plan opérationnel, le rôle de la supervision, assurée dans le cadre des dispositions déjà convenues avec l'UNOPS, sera complété par un soutien plus intensif à l'exécution et aux politiques qui devrait être apporté par l'intermédiaire du bureau de liaison sur le terrain du FIDA, et appuyé par le chargé de programme de pays. L'enrichissement de la palette de partenariats et le développement de la présence du FIDA sur le terrain, dans le contexte des relations entre le gouvernement et les donateurs, sont indispensables à la bonne exécution de ces activités

G. Justification économique

30. Le présent programme concernera 841 villages situés dans 93 communes, où vivent 69 000 ménages pauvres, dont 35 à 40% appartiennent aux minorités ethniques. Ce programme étant décentralisé et impulsé par la demande, le choix des investissements dépendra en définitive des résultats de l'évaluation participative des besoins ainsi que des priorités exprimées par les paysans. Les principaux avantages économiques concrets seront l'augmentation de la valeur des récoltes et des produits de l'élevage et de l'exploitation forestière découlant de l'amélioration des techniques et des systèmes de gestion, associée au développement du crédit. La sécurité alimentaire des ménages devrait progresser nettement, leur permettant de passer d'une situation de déficit à une situation d'excédent. L'accroissement de la production de l'élevage et de l'aquaculture devrait apporter une contribution précieuse à l'amélioration de la situation nutritionnelle. Les emplois créés dans le cadre du développement des infrastructures villageoises stimuleront fortement l'économie des villages, ce surplus d'activité devant générer en moyenne 116 USD par ménage sur l'ensemble des foyers⁷, ce qui représente quatre à cinq mois de revenus d'un ménage type.

31. Le programme poursuit un autre objectif important, à savoir l'amélioration des conditions de vie des communautés pauvres des hautes terres, afin d'éviter leur déplacement, dont le coût économique pourrait être plus élevé. Sur le plan de l'environnement, les avantages sont notamment: l'utilisation durable de la base de ressources naturelles, le maintien à long terme de la capacité productive de ces ressources; la protection de la biodiversité, et la réduction des coûts en aval imputables à l'érosion et à l'accélération du lessivage des sols.

⁷ Dans l'hypothèse où la main-d'œuvre représenterait en moyenne 60% de l'ensemble des dépenses liées aux infrastructures.

32. Les avantages concernant plus spécifiquement les femmes seront notamment: i) le renforcement de leur rôle dans la planification, l'exécution et le suivi des activités, et de leur influence sur l'affectation des ressources; ii) l'accroissement de leur influence sur la gestion du budget des ménages, grâce au développement de leur accès au crédit et à leur participation aux activités de formation intéressant la production; iii) le développement des possibilités d'emploi, grâce aux débouchés créés; et iv) les avantages directs des aménagements financés sur le BDIV.

33. **Durabilité et stratégie de désengagement.** Le présent programme évite les investissements dont la pérennisation exigerait des fonds publics importants, ou un appui non négligeable du personnel rémunéré sur les deniers publics. Il privilégie au contraire les catégories d'investissement public dont les communautés locales pourront assumer la propriété et l'entretien, ainsi que les activités financièrement rentables, et par conséquent durables pour les producteurs. La première composante, qui consiste à **renforcer les capacités pour décentraliser le développement**, s'emploie à favoriser un processus de changement tous azimuts, avec le soutien d'un système de S&E bien défini, qui devrait conforter et accélérer le processus de décentralisation et de réduction ciblée de la pauvreté. En matière de formation et d'appui technique, les méthodes de diffusion comme les champs-écoles et les démonstrations ont été retenues. Ces activités sont l'occasion de renforcer les capacités d'auto-apprentissage des bénéficiaires, ce qui permet de réduire les frais de fonctionnement incombant aux ministères en charge du secteur pour assurer l'appui et le soutien techniques. S'agissant du développement des circuits de commercialisation et de fourniture d'intrants, qui reposera sur l'apprentissage par la pratique, le programme apportera au groupe cible les compétences et les connaissances lui permettant de développer durablement ses activités économiques. En ce qui concerne les services financiers ruraux, au-delà de l'appui apporté à l'épargne sous forme de don de contrepartie, afin de contribuer à la production d'actifs économiques, un travail considérable de formation et de renforcement des capacités permettra de pérenniser l'accès aux financements. La construction et l'entretien des infrastructures villageoises seront assurés par le groupe cible, et la structure des coûts récurrents montre que celui-ci assumera intégralement les coûts d'entretien.

H. Risques

34. Globalement, le risque existe que la modification officielle des décrets, décisions, réglementations et procédures en vue de permettre la mise en œuvre effective des approches décentralisées reste incomplète. Les risques spécifiques sont notamment: i) les détournements de fonds; ii) l'incapacité à atteindre les communes et les villages qui sont isolés géographiquement, socialement et culturellement, et iii) l'incapacité des femmes à obtenir un accès équitable aux ressources et aux possibilités de développement offertes dans le cadre du programme. Afin d'atténuer ces risques, les BLD seront accompagnés de directives opérationnelles claires et de procédures opérationnelles transparentes, dont le respect fera l'objet d'une vérification annuelle. L'isolement et l'éloignement seront pris en considération lors de la sélection des villages appelés à bénéficier des crédits du BLD. Dans le cadre du programme, seront mises en œuvre des activités de formation et d'appui très complètes, en sorte que les communautés soient prises en compte comme il se doit à tous les niveaux.

I. Impact sur l'environnement

35. Puisque les activités seront réalisées dans la zone tampon du parc national de Phong Nha-Ke Bang (un site inscrit au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – UNESCO), l'analyse de la situation et de l'impact écologiques a classé le programme dans la catégorie "A". Lors de la préévaluation, une étude d'impact sur l'environnement a établi que le risque de répercussions négatives inhérent à des activités dispersées de dimensions réduites était très faible, voire négligeable. En outre, un certain nombre de mesures d'atténuation et de renforcement des capacités ont été conçues et intégrées aux activités relevant du programme.

J. Aspects novateurs

36. Le programme adopte une stratégie de type programmatique afin de confirmer les bons résultats obtenus par le FIDA en matière de décentralisation des fonctions de gestion et de responsabilité financière, de l'échelon du district à celui de la commune et du village, et d'abandonner les démarches de vulgarisation axées sur l'offre au profit de la prestation de services obéissant aux règles du marché. Le financement sous forme de don appuyé par le FIDA permettra de renforcer l'impact du programme, grâce à une concertation sur les politiques publiques inscrite dans un processus qui fera toute leur place aux provinces, et s'appuiera sur les capacités locales afin de définir les priorités et de renforcer le consensus entre les partenaires dans la perspective de la réduction de la pauvreté. Le bureau de liaison sur le terrain financé avec le concours du FIDA devrait jouer un rôle majeur sur le plan du transfert des enseignements tirés, dans le cadre des liens tissés avec les instances nationales et internationales de dialogue sur les politiques publiques. Ce résultat sera obtenu dans le cadre de mécanismes tels que le projet relatif au développement durable de l'agriculture et des zones rurales – politique de la montagne, établi en collaboration avec l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Dans le cadre de l'accord de conversion de la dette conclu entre les gouvernements du Viet Nam et de la Norvège, le programme bénéficiera d'un concours financier complémentaire de 5,27 millions de USD (mis à disposition en monnaie locale). L'étude d'impact sur l'environnement a permis d'identifier des activités relatives à l'utilisation des terres et à leur mise en valeur durable dans les communes situées dans une zone tampon écologiquement fragile; ces activités pourraient bénéficier d'un appui complémentaire octroyé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

37. Un accord de financement entre la République socialiste du Viet Nam et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel l'assistance financière proposée sera accordée au gouvernement bénéficiaire. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'Accord de financement négocié est joint en annexe.

38. La République socialiste du Viet Nam est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

39. Je certifie que l'assistance financière proposée est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

40. Je recommande que le Conseil d'administration approuve l'assistance financière proposée en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République socialiste du Viet Nam un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à seize millions cent mille droits de tirage spéciaux (16 100 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2044 ou avant cette date. Ce prêt, sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera à la République socialiste du Viet Nam un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre cent trente mille droits de tirage spéciaux (430 000 DTS), qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES
INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ**

(Négociations conclues le 18 novembre 2004)

1. L'UPGP du projet de Ha Giang ouvrira, tiendra et administrera dans le cadre du Trésor public provincial ou dans toute autre banque proposée par le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam (le Gouvernement) et ayant l'agrément du FIDA, un compte courant libellé en dong, assorti de sous-comptes, en vue de l'exécution des activités liées au projet Ha Giang, y compris la réception du produit du prêt et du don du compte spécial Ha Giang et du compte du don Ha Giang respectivement, et le paiement des activités afférentes au projet Ha Giang conformément aux dispositions du programme de travail et budget annuel (PTBA).

2. L'UPGP du projet de Quang Binh ouvrira, tiendra et administrera dans le cadre du Trésor public provincial ou dans toute autre banque proposée par le Gouvernement et ayant l'agrément du FIDA, un compte courant libellé en dong, en vue de l'exécution des activités liées au projet Quang Binh, y compris la réception du produit du prêt et du don du compte spécial Quang Binh et du compte du don Quang Binh respectivement, et le paiement des activités afférentes au projet Quang Binh conformément aux dispositions du PTBA.

3. Outre les fonds provenant du prêt et du don du FIDA, le Gouvernement veillera à ce que les organismes chefs de file versent pendant l'exécution du programme les fonds de contrepartie nécessaires à sa mise en œuvre. Chacun des organismes chefs de file ouvrira sur le budget alloué au programme pour chaque exercice par la province correspondante des crédits budgétaires représentant l'équivalent des fonds de contrepartie prévus par le PTBA pour l'année d'exécution considérée et versera le montant desdits crédits au compte du projet correspondant, à l'avance, sur une base trimestrielle.

4. **Pratiques de gestion des parasites.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, comme prévu par la section 7.15 des *Conditions générales applicables au financement du développement agricole*, les parties prendront dans le cadre du programme les mesures nécessaires en matière de gestion des parasites et, à cette fin, le Gouvernement veillera à ce que les pesticides fournis dans le cadre du programme ne comprennent aucun pesticide soit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants soit visés aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses avenants.

5. **Suivi**

- a) Dans chaque UPGP, le service de S&E sera chargé de mettre en place un système efficace et approprié de suivi et évaluation fondé sur le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI), le principal objectif étant d'évaluer l'impact des interventions réalisées dans le cadre du programme sur les conditions de vie des ménages et des femmes pauvres qui constituent le groupe cible, dans le cadre des trois axes stratégiques retenus, à savoir: i) renforcer les capacités des pauvres et de leurs organisations, ii) assurer un accès plus équitable aux ressources productives et à la technologie; et iii) élargir leur accès aux services financiers et aux marchés. On aura principalement recours aux évaluations participatives d'impact pour analyser l'impact du programme et il en est donc prévu en août de chaque année d'exécution du programme de sorte que les informations ainsi obtenues puissent être utilisées pour préparer le programme de travail et le budget de l'année

suivante. À cette fin, le service de S&E de chaque UPGP établira des formulaires standard en vue de la réalisation des évaluations participatives d'impact.

- b) Trois mois au plus tard après la date d'entrée en vigueur, et sans préjudice des points exposés à l'alinéa a) ci-dessus, il sera établi des indicateurs de suivi précis qui seront utilisés pour le suivi et l'évaluation du programme.
- c) Indépendamment des questions visées à l'alinéa a) ci-dessus, on s'attachera, lors des examens à mi-parcours, à identifier les trois communes où les programmes de développement de l'infrastructure villageoise auront donné les meilleurs résultats, lesquelles pourront éventuellement bénéficier d'un financement supplémentaire au titre de ces programmes, de la quatrième à la sixième année d'exécution du programme.

6. **Ciblage par sexe.** Les avantages attendus du programme seront axés particulièrement sur les femmes faisant partie du groupe cible. Les mesures spéciales qu'il est prévu d'adopter à cette fin seront notamment les suivantes:

- a) au moins 50% des membres des groupes de gestion du village (GGV) et des conseils d'autogestion (CAG) seront des femmes;
- b) au moins 30% des participants à tous les programmes de formation organisés dans le cadre du programme seront des femmes, et 30% de l'ensemble du groupe proviendront de familles pauvres ou très pauvres;
- c) au niveau des villages, 30% des crédits alloués aux activités de renforcement des capacités au titre des budgets de développement local seront affectés à la mise en œuvre de mesures de nature à renforcer les capacités, à réduire la charge de travail et à améliorer la qualité de vie des femmes;
- d) dans toute la mesure possible, les postes de facilitateur communautaire provincial, de facilitateur communautaire de district et de facilitateur communautaire seront pourvus par des femmes;
- e) une formation sera dispensée au personnel du programme au sujet des questions liées à l'égalité entre les sexes;
- f) le personnel du programme aura notamment pour mandat d'encourager la promotion et l'autonomisation des femmes en tant qu'objectif transversal intéressant toutes les activités.

7. **Auditeurs indépendants.** Chaque UPGP sélectionnera par concours, à la suite d'un appel d'offres, des auditeurs indépendants chargés de vérifier les comptes et les états de dépenses afférents à leurs projets respectifs. Cette sélection sera subordonnée à l'examen et à l'approbation préalables du Fonds et de l'Institution coopérante.

8. **Dotation en personnel.** Le Gouvernement veillera à ce que le personnel du programme, à tous les niveaux, soit recruté et rémunéré sur la base de contrats d'emploi satisfaisants.

9. **Véhicules.** Tous les véhicules achetés dans le cadre du programme seront utilisés exclusivement aux fins des activités entreprises pour son exécution.

10. Indépendamment des éventualités visées à l'article 12.01 des *Conditions générales applicables au financement du développement agricole*, le FIDA:

- a) pourra suspendre le droit du Gouvernement de demander des décaissements au titre du compte du prêt et/ou du compte du don, en tout ou en partie, s'il survient l'une quelconque des éventualités ci-après: i) le droit du Gouvernement de recevoir un financement conformément aux dispositions de l'accord de conversion de la dette a été suspendu, annulé ou résilié en tout ou en partie, et le FIDA a déterminé que cette mesure ou cette décision du Gouvernement compromet ou risque de compromettre la réalisation du but ou des objectifs du programme, ou il est survenu une éventualité quelconque qui, moyennant notification ou avec l'écoulement du temps, pourrait conduire à l'effet susmentionné; ii) le FIDA a informé le Gouvernement que des allégations crédibles de corruption ou de pratiques frauduleuses liées à l'exécution du programme sont parvenues à son attention et le Gouvernement n'a pas rapidement ouvert une enquête approfondie sur la question dans des conditions jugées satisfaisantes par le Fonds ou, sur la base des conclusions de ladite enquête et de toutes autres informations disponibles, le FIDA, en consultation avec le Gouvernement, détermine ultérieurement que de telles pratiques se sont produites et que le Gouvernement n'a pas au moment opportun adopté de mesures appropriées pour remédier à cette situation dans des conditions jugées satisfaisantes par le FIDA; ou
- b) suspendra, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de demander des décaissements au titre du compte du prêt et/ou du compte du don si le rapport d'audit concernant le projet Ha Giang et/ou le rapport d'audit concernant le projet Quang Binh n'ont pas été établis dans des conditions satisfaisantes dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice.

11. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions de décaissement des fonds au titre du prêt et/ou du don:

- a) Les montants alloués au fonds de réserve pour le développement ne pourront être décaissés aux fins du programme qu'après l'achèvement satisfaisant de l'examen à mi-parcours, sur la base de demandes de réaffectation à d'autres catégories reçues du Gouvernement et approuvées par le FIDA.
- b) Il ne pourra être opéré de décaissement concernant des dépenses pouvant être financées au titre des crédits supplémentaires qu'après que le Gouvernement aura rédigé le manuel des services financiers ruraux exposant en détail les critères et modalités applicables à l'octroi de subventions de contrepartie et de crédits en nature, comme prévu par le programme, et que le FIDA l'aura approuvé.

12. Les conditions ci-après sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de financement:

- a) l'UPGP, investie d'un mandat approuvé par le FIDA, a été dûment établie et dotée d'un personnel adéquat dans chacune des provinces où doit être exécuté le programme;
- b) les directeurs de projet des UPGP ont été recrutés/détachés et ont été dûment désignés par l'organisme chef de file correspondant;
- c) le facilitateur communautaire provincial de chaque UPGP a été recruté et dûment désigné par l'organisme chef de file correspondant;

- d) les organismes chefs de file ont élaboré et ont soumis à l'examen et à l'approbation du Fonds les dispositions du mandat sur la base duquel les facilitateurs communautaires de districts et les facilitateurs communautaires doivent être recrutés;
- e) il a été mis à la disposition du programme le versement initial des crédits budgétaires alloués au titre des fonds de contrepartie;
- f) les organismes chefs de file ont promulgué les décisions nécessaires pour décentraliser leurs structures comme il convient en vue de l'exécution du programme conformément à l'Accord de financement;
- g) l'Accord de financement a été dûment signé et sa signature et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées conformément à toutes les procédures administratives et gouvernementales applicables; et
- h) un avis juridique favorable, délivré par le juriconsulte du Gouvernement autorisé à émettre de tels avis, et acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA, a été remis par le Gouvernement au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

VIET NAM

Land area (km² thousand) 2002 1/	325	GNI per capita (USD) 2002 1/	430
Total population (million) 2002 1/	80.42	GDP per capita growth (annual %) 2002 1/	5.8
Population density (people per km²) 2002 1/	247	Inflation, consumer prices (annual %) 2002 1/	4
Local currency	Dong (VND)	Exchange rate: USD 1.00 =	VND 15,754.00
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1996-2002 1/	1.3	GDP (USD million) 2002 1/	35 086
Crude birth rate (per thousand people) 2002 1/	19	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1982-1992	5.2
Crude death rate (per thousand people) 2002 1/	6	1992-2002	7.4
Infant mortality rate (per thousand live births) 2002 1/	20	Sectoral distribution of GDP 2002 1/	
Life expectancy at birth (years) 2002 1/	70	% agriculture	23
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	39
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	21
Total labour force (million) 2002 1/	41.80	% services	38
Female labour force as % of total 2002 1/	49	Consumption 2002 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	6
School enrolment, primary (% gross) 2002 1/	103 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	66
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2002 1/	10 a/	Gross domestic savings (as % of GDP)	28
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita	n/a	Merchandise exports 2002 1/	16 530
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2002 3/	36 a/	Merchandise imports 2002 1/	19 000
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2002 3/	33 a/	Balance of merchandise trade	-2 470
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2002 1/	5 a/	before official transfers 2002 1/	-2 525
Physicians (per thousand people) 2002 1/	n/a	after official transfers 2002 1/	-604
Population using improved water sources (%) 2002 3/	77 a/	Foreign direct investment, net 2002 1/	1 400
Population with access to essential drugs (%) 1999 3/	80-94	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 3/	47 a/	Overall budget balance (including grants) (as % of GDP) 2002 1/	-3
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2002 1/	23
Food imports (% of merchandise imports) 2002 1/	n/a	Total external debt (USD million) 2002 1/	13 349
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2002 1/	3 076	Present value of debt (as % of GNI) 2002 1/	32
Food production index (1989-91=100) 2002 1/	181	Total debt service (% of exports of goods and services) 2002 1/	6
Cereal yield (kg per ha) 2002 1/	4 455	Lending interest rate (%) 2002 1/	9
Land Use		Deposit interest rate (%) 2002 1/	6
Arable land as % of land area 2002 1/	20 a/		
Forest area as % of total land area 2002 1/	30 a/		
Irrigated land as % of cropland 2002 1/	36 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2004

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2004

PREVIOUS IFAD FINANCING IN VIET NAM

Project Id	Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Denominated Currency	Approved Loan/ Grant Amount	Disbursement (as % of approved amount)
328	Participatory Resource Management Project - Tuyen Quang Province	IFAD	UNOPS	HC	06 Apr 93	06 Aug 93	31 Dec 01	G - I - 576 - VN	USD	22300	32%
328	Participatory Resource Management Project - Tuyen Quang Province	IFAD	UNOPS	HC	06 Apr 93	06 Aug 93	31 Dec 01	L - I - 328 - VN	SDR	13350000	100%
1007	Agricultural Resources Conservation and Development Project in Quang Binh Province	IFAD	UNOPS	HC	04 Dec 96	25 Mar 97	31 Dec 02	G - I - 28 - VN	USD	100000	97%
1007	Agricultural Resources Conservation and Development Project in Quang Binh Province	IFAD	UNOPS	HC	04 Dec 96	25 Mar 97	31 Dec 02	L - I - 434 - VN	SDR	10050000	100%
1025	Ha Giang Development Project for Ethnic Minorities	IFAD	UNOPS	HC	04 Dec 97	27 Apr 98	30 Jun 04	G - I - 52 - VN	USD	50000	43%
1025	Ha Giang Development Project for Ethnic Minorities	IFAD	UNOPS	HC	04 Dec 97	27 Apr 98	30 Jun 04	L - I - 460 - VN	SDR	9200000	100%
1091	Ha Tinh Rural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	29 Apr 99	17 Sep 99	31 Mar 06	G - I - 42 - VN	USD	100000	14%
1091	Ha Tinh Rural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	29 Apr 99	17 Sep 99	31 Mar 06	G - I - 73 - VN	USD	100000	72%
1091	Ha Tinh Rural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	29 Apr 99	17 Sep 99	31 Mar 06	L - I - 507 - VN	SDR	11400000	79%
1202	Rural Income Diversification Project in Tuyen Quang Province	IFAD	UNOPS	HC	06 Dec 01	21 Aug 02	31 Mar 09	G - I - 133 - VN	USD	60000	99%
1202	Rural Income Diversification Project in Tuyen Quang Province	IFAD	UNOPS	HC	06 Dec 01	21 Aug 02	31 Mar 09	L - I - 578 - VN	SDR	16400000	13%

HC: Highly concessional

LOGICAL FRAMEWORK

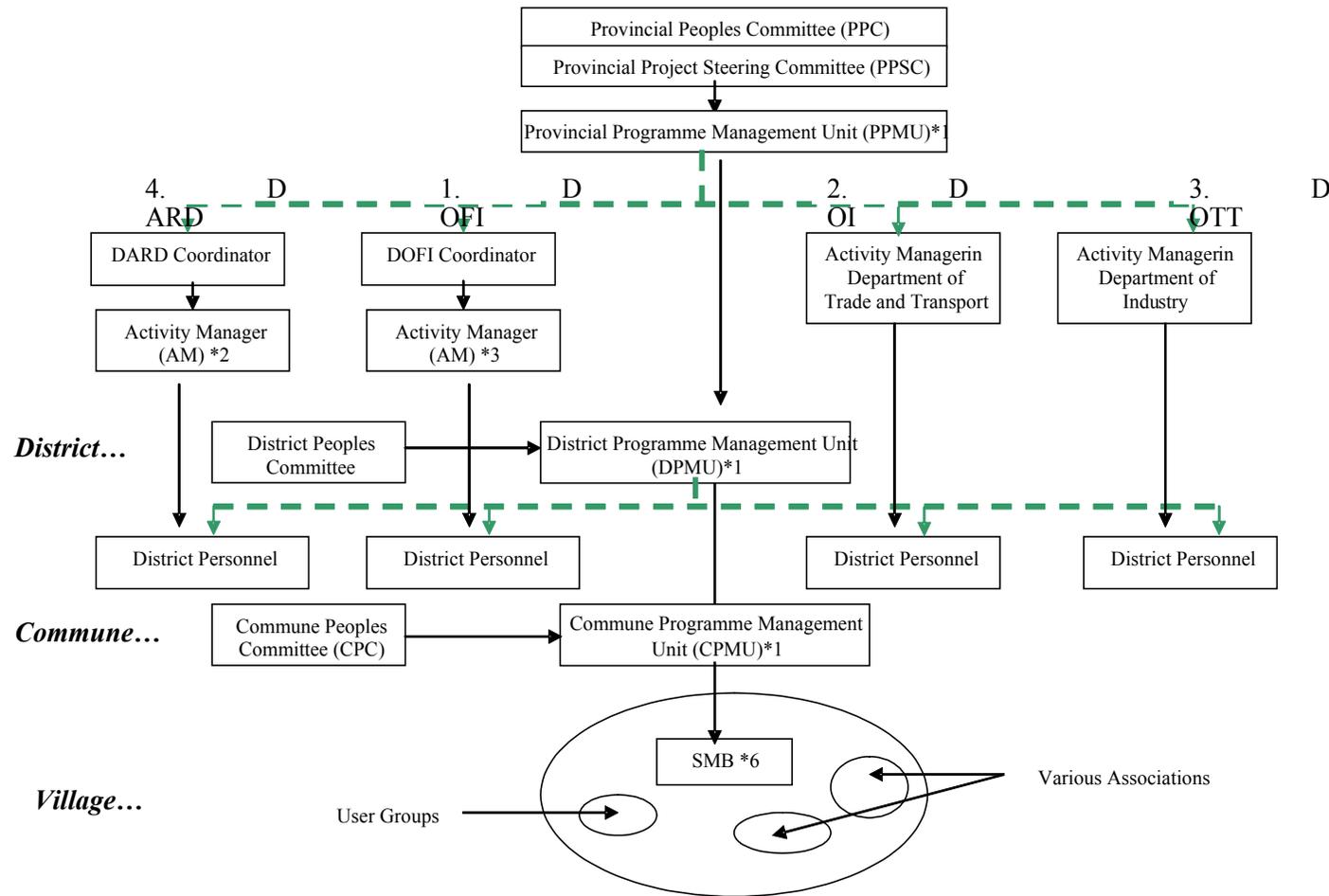
<u>Narrative Summary</u>	<u>Key Performance Indicators</u>	<u>Means of Verification</u>	<u>Critical Assumptions</u>
Goal			
Improved socio-economic status of poorest households in Ha Giang and Quang Binh Provinces	<p>Increase in the number of assets owned by HHs with data disaggregated by gender of the HH head. (assets include land, livestock, good, quality of housing, etc.)</p> <p>% of male and female children < 5 years malnourished (weight for age) and wasted (weight for height) compared to the level at Programme start up with data disaggregated by gender of the HH head.</p>	<p>Results Management System.</p> <p>Project impact surveys. (baseline, midterm and completion)</p> <p>Health and education statistics.</p>	Political commitment to decentralisation of the development process and poverty reduction.
Purpose			
Operationalisation of the GoVN's 'Grassroot Democratisation' legislation by presenting a practical and replicable model of highly decentralized community-driven development.	<p>Decrees and decisions covering decentralized financial management arrangements, implementation arrangements, scheme ownership and operational responsibilities issued by both Provinces.</p> <p>Total poor HHs receiving Programme financed services in the selected villages with data disaggregated by gender of the HH head.</p>	<p>Provincial Decrees and guidelines.</p> <p>Project Progress Reports.</p> <p>M&E Reports.</p> <p>PIAs.</p> <p>RIMS.</p>	<p>Local people are incentivised to become active stakeholders in relation to the management of commune and village level institutions;</p> <p>Active and sustained support provided by Commune, District and Provincial Govt for Programme operations.</p>
Outputs			
<p>1. Capacity-building for Decentralized Development</p> <p>Enhanced capabilities of local people to become active stakeholders in relation to the management of commune and village level institutions</p>	<p>No. type and value of commune/village level development activities and schemes identified and implemented, both Programme and govt-funded; No. of village PRAs and village development plans implemented; Decree covering decentralized financial management. Programme approaches and procedures issued.</p>	<p>Project Progress Reports.</p> <p>M&E Reports.</p> <p>PIAs.</p>	<p>The target group acknowledges the goal of the Programme and is prepared to take ownership of the development process.</p>

Outputs			
<p>2. Production Support</p> <p>Increased productivity and income levels of poor households, ethnic minorities and women and improving their household food security</p>	<p>No. of HHs with improved food security (months per year) with data disaggregated by gender of the HH head; Ha. of incremental crops grown (cereals, forage, fruit, legumes, vegetables, roots and tubers); No. of demonstrations replicated by area and households; No. of farmers adopting technology recommended by the Programme (by gender); No. of Key Farmers trained, by subject; % of portfolio at risk (outstanding balance of over due loans); % of operational self sufficiency; % of operating cost / loan portfolio; % of outstanding loans / agents (staff productivity); No. of active savers (disaggregated by gender); Value of savings mobilised by the credit and savings groups (by gender)</p>	<p>Project Progress Reports. M&E Reports. Commune/district crop, livestock and forestry production stats.</p>	<p>Farmers are interested in and motivated to pursue proposed food crop, livestock, and aquaculture, and micro enterprise options.</p>
<p>3. Village Infrastructure Development</p> <p>Reinforcement of ongoing decentralized development policies, with emphasis on village level infrastructure</p>	<p>Ha of irrigation schemes rehabilitated / constructed Quality of construction; No. and value of schemes completed, by type; Savings made by village against approved cost estimates; No. poor HHs benefiting from working on rehabilitated / new schemes; Km of roads constructed / rehabilitated; No. of farmers with secure access to water; No. of commune accounts established in District Treasuries and funds disbursed; No. and type of proposals approved and funds disbursed; Savings made by villages against estimated costs; Value of community contribution; commune and village entitlements calculated and notified to communities; No. of households benefiting.</p>	<p>Provincial Decrees and Decisions. Project Progress Reports. M&E Reports. AWPBs. PIAs. District and commune records.</p>	<p>Villages accept 'ownership' of all schemes implemented and full responsibility for maintenance.</p>
<p>4. Programme Management</p> <p>Effective and decentralized programme management structures and delivery services responsive to the priorities of the target group established.</p>	<p>No. of commune and village level organisations established and operational; No. of people belonging to commune and village level organisations; No of commune and village level organisations with women</p>	<p>Provincial Decrees and Decisions. Project Progress Reports. M&E Reports. AWPBs.</p>	<p>Provincial and district governments are prepared to decentralise implementation management to the extent envisaged.</p>

Outputs			
	in leadership positions; AWPBs based on proposals originating from the village PRAs and needs assessments; Project management systems covering physical planning, financial planning, accounting/audit, personnel management, training management, and M&E. established.	PIAs.	
Activities			
1.1 Establishment of CPMUs and VMGs/SMBs 1.2 Improvement of skills relating to decentralized development approaches and natural resource management 1.3 Improvement of community awareness of rights and responsibilities 1.4 Enhanced role for women in management of community affairs			
2.1 Establishment of farmer extension services based on simplified farmer-to-farmer approaches. 2.2 Increased availability of superior local maize varieties (HG only) 2.3 Increased availability of superior varieties of other food crops and vegetables. 2.4 Increased availability of fruit tree seedlings. 2.5 Increased availability of improved livestock breeds. 2.6 Increased availability of improved forages. 2.7 Improved animal health services. 2.8 Afforestation of allocated barren and degraded land. 2.9 Increased aquaculture production 2.10 Improved regulation of input supply and improved capacity of input suppliers to support farmers (QB only). 2.11 Agricultural, sandy coastal and forest land allocated			
2.12 Improved applied research programme (QB only) 2.13 VBSP strengthened to provide rural credit for target group households. 2.14 Establishment of Credit and Saving Groups (CSGs) 2.15 Increased off-farm micro enterprise activity 2.16 Improved marketing			
3.1 Decentralized implementation guidelines established 3.2 Small-scale village infrastructure schemes carried out. 3.3 Improved infrastructure maintenance. 3.4 Improved capacity of district and commune to support decentralized infrastructure development programs			
4.1 Establishment of project management systems. 4.2 Appropriately skilled project management staff. 4.3 Project management systems operating effectively. 4.4 Lessons learned systematically reviewed and shared with Government at all levels and other donors. 4.5 Results Management System established.			

ORGANIGRAMME

Programme Organizational Structure, Quang Binh



<p><u>*1 Key Personnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • PD • Deputy PD • PCF • VIDE • PESC • CMEC • Accountants (3) • M&E Specialist (3) 	<p><u>*2 Activity Managers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Farmer Extension • Animal Health • Home Garden Association • Province Fruit Tree and Research Centre • Dnc Ninh Pig Breeding Station 	<p><u>*3 Activity Managers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Province Fisheries Extension Centre • Dai Trach Fishery Seed Centre • OPQUAVEF
<p><u>*4 Key Personnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manager (DPC Chairman – Honorary) • Deputy Manager • DVIC • DCF • Accountant (1) • M&E Specialist (1) 	<p><u>*5 Key Personnel/ Individuals</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Head – CPC Chairman • Heads of the SMBs • Head of the WU on the SMB • WU – Head • CCF • CEW • VIT/CIT • Commune Accountant 	<p><u>*6 Key Individuals</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Head SMB • WU- Head • VEW • Elected Representatives